

SÉANCE DU 29 JUIN 2015

**DELIBERATION N° DEL039-15**

Accusé de réception en préfecture  
038-213801798-20150629-DEL039-15-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2015  
Date de réception préfecture : 10/07/2015

L'an deux mille quinze, le 29 juin à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 23 juin 2015 s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

M<sup>mes</sup> I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEA, C. FERRACIOLI, M. GERACI, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. ROULAND, C. TISON et MM. P. BERTHOLLET, S. DUBOIS, A. DUSSERRE, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, B. LEBRUN, J. PAVAN, P. VERRI.

**Pouvoirs :**

M<sup>me</sup> GOYVANNIER Véronique (Pouvoir à C. ROULAND en date du 23/06/15)  
M. BAH Rahim (Pouvoir à S. CUSSIGH en date du 29/06/15)  
M. MORIN Georges (Pouvoir à P. VERRI en date du 26/06/15)  
M. PERRIER Yves (Pouvoir à A. BONNIN-DESSARTS en date du 29/06/15)  
M. SERGENT Claude (Pouvoir à P. BERTHOLLET en date du 29/06/15)

**Absents excusés :**

M<sup>me</sup> Nadège AMBREGNI  
M. Yann BOUCLIER

M. Daniel FINAZZO a été élu secrétaire de séance.

**OBJET : Comptes administratifs 2014 (budget principal et budget eau).**

**Rapporteur : Alberte BONNIN-DESSARTS**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les comptes 2014 de la commune :

**1) Budget Ville**

La section de fonctionnement se présente comme suit :

Dépenses :	7 916 956,92 €
Recettes :	8 973 144,04 €
Excédent de l'exercice 2014 :	1 056 187,12 €
Excédent de clôture 2014 :	1 345 147,41 €

La section d'investissement se présente comme suit :

Dépenses :	3 785 168,90 €
Recettes :	4 865 613,12 €
Excédent de l'exercice 2014 :	1 080 444,22 €
Excédent de clôture 2014 :	365 307,52 €

Conformément au code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire se retire et ne participe pas au vote. Mme Alberte BONNIN-DESSARTS, première adjointe, prend la présidence de la séance pour la mise au vote.

Madame la première adjointe propose au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2014 du budget Ville.

Conclusions :

La présente délibération est approuvée par 21 voix pour et 5 contre.

## 2) Budget Eau

La section d'exploitation se présente comme suit :

Dépenses :	792 487,12 €
Recettes :	125 091,57 €
Déficit de l'exercice 2014 :	667 395,55 €
Excédent de clôture 2014 :	98 077,70 €

La section d'investissement se présente comme suit :

Dépenses :	100 973,84 €
Recettes :	27 014,12 €
Déficit de l'exercice 2014 :	73 959,72 €
Excédent de clôture 2014 :	194 795,51 €

Conformément au code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire se retire et ne participe pas au vote. Mme Alberte BONNIN-DESSARTS, première adjointe, prend la présidence de la séance pour la mise au vote.

Madame la première adjointe propose au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2014 du budget Eau.

Conclusions :

La présente délibération est approuvée par 21 voix pour et 5 contre.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 29 juin 2015.

Pour extrait conforme,  
La Maire-Adjoint,

Alberte BONNIN-DESSARTS